



Créateurs d'emplois et de richesses de France

Projet d'implantation de grande surface à Aubervilliers

Superficie de l'ensemble : 270 000 m²

	1er projet :	Projet 12/2002	Nouveau Projet :
Consacré à l'activité :	96 000 m ²	76 000 m ²	76 000 m ²
Surface de Vente	52 295 m ²	42 000 m ²	42 000 m ²
Hypermarché	12 000 m ²	8 000 m ²	4 100 m ²
Réserves			10 000 m ²
Jardinerie			3 500 m ²
Restauration			3 500 m ²
Parking	4 500 places	3 200 places	3 200 places
Logements	270	380	380

Le Tribunal Administratif a invalidé le premier projet en avril 2002, suite à une instance conduite par une coordination de petites associations de commerçants et de cadre de vie.

Le Tribunal Administratif a, entre autre, estimé que le flux supplémentaire en matière de circulation augmentait à certaines heures de 5 000 véhicules par heure, dans une zone comprise entre le marché au puce de Saint-Ouen et la Porte de la Chapelle : 2 secteurs déjà saturés.

Il a également retenu le quasi monopole sur la zone de chalandise de l'enseigne qui devait s'installer : Carrefour.